news tank higher ed & research

L'abonnement à News Tank est payant, merci de respecter la propriété intellectuelle et de ne pas transférer cet article sans autorisation préalable de News Tank.
Imprimé par Xavier Teissedre pour son seul usage (abonné n° 13929)

Licence : premier séminaire au Mesri consacré aux contrats pédagogiques pour « essaimer la réforme »

Paris - Publié le mercredi 3 octobre 2018 à 15 h 58 - Actualité n° 130086

« Cette conférence est la première de nombreuses autres qui vont venir jalonner cette nouvelle année universitaire. Une année au cours de laquelle nous allons devoir déployer notamment le contrat de réussite pédagogique sur lequel nous avons travaillé aujourd'hui, et aussi nous réinterroger sur notre stratégie, sur nos habitudes, et (...) tous ces outils de réussite que nous sommes en train de concevoir », déclare Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation le 01/10/2018. Elle s'exprime en conclusion du premier séminaire consacré au déploiement de la réforme Licence, dans le cadre de la loi ORE, organisé au Mesri.

Alors que les nouveaux arrêtés Licence sont parus au JO le 07/06/2018, les universités ont jusqu'à septembre 2019 au plus tard pour faire évoluer leur premier cycle. Ce séminaire est le premier d'un cycle de formations visant à accompagner la mise en œuvre de la réforme dans les établissements. Une centaine d'acteurs étaient présents, parmi lesquels des vice-présidents en charge de la formation, enseignants-chercheurs, directeurs de scolarité, directeurs de Scuio, vice-présidents étudiants, lycéens, etc.

« L'objectif de la journée est que les universités s'approprient la réforme qui ouvre un large champ des possibles », précise Anne-Sophie Barthez, conseillère formations auprès de Frédérique Vidal, à News Tank.

Choisi pour cette première journée, le contrat de réussite pédagogique - « totem de la réforme » selon Anne-Sophie Barthez - doit permettre « d'individualiser les parcours universitaires des étudiants, et ainsi favoriser leur réussite ». Frédérique Vidal rappelle aux participants que « pour faire réussir un étudiant, il y a mille chemins à emprunter et ce qui est très important c'est que vous puissiez choisir le vôtre, au regard de la culture de votre établissement, de son histoire, de la manière dont vous vous projetez aux plus hauts standards nationaux et internationaux ».

La ministre annonce par ailleurs le lancement du réseau social « Objectif Réussite », conçu comme un espace de dialogue, et « un prolongement des échanges lors de ces séminaires », ajoute Anne-Sophie Barthez.

Trois autres séminaires de ce type sont déjà prévus d'ici la fin de l'année : deux en novembre sur le « paramétrage des formations sur Parcoursup » début novembre, et sur les modalités de contrôle et d'évaluation des étudiants (compensation, etc.), et un autre en décembre sur l'évolution des systèmes d'information. « C'est un sujet un peu technique mais essentiel pour accompagner la modularisation des formations », précise Anne-Sophie Barthez.

Le contrat de réussite pédagogique, entre « exigence et bienveillance »

Pour Frédérique Vidal, le contrat de réussite pédagogique doit être un mélange « d'exigence » et de « bienveillance ».

- « Cette réforme c'est d'abord avoir un regard sur le profil du lycéen afin de l'aider à construire un choix dans lequel il aura toutes les chances de réussir, c'est aussi prendre la responsabilité de tout mettre en œuvre pour l'aider dans cette réussite en construisant des parcours professionnalisants, en proposant des Licences exigeantes à ceux qui ont soif de toujours plus, en adaptant les rythmes, les contenus, à ceux qui hésitent encore, ou fragiles, peinent à trouver leur place.
- En retour, cet étudiant, par son travail, son engagement, parce qu'on lui montre qu'on lui fait confiance se sentira acteur de sa formation. Choisir et assumer son choix ce sont deux étapes de l'émancipation, et c'est sur ce chemin de l'émancipation, avec exigence et bienveillance que nous devons accompagner notre jeunesse. »

La présidente du jury NCU invitée à décrire sa formation de licence « idéale »

Hanne Leth Andersen, rectrice de l'université danoise de Rodskilde et présidente du jury de l'appel à projets NCU livre une synthèse des échanges de la journée autour de la notion de « cursus idéal ». Parmi les points essentiels ayant émergé : l'importance « de mettre les étudiants au centre d'un monde qui change », de les former à « l'autonomie » mais aussi de « leur apprendre à faire des choix ». Ce qui nécessite « un suivi à l'orientation » et de réfléchir à la manière de « valoriser l'effort d'innovation pédagogique dans les carrières des enseignants ».

Autres principes avancés : la nécessité d'éviter, à l'occasion de la modularisation des parcours, l'écueil de la dilution du socle commun. « Il faut que les programmes soient visibles, et que les choix des étudiants soient faits de manière raisonnable », poursuit-elle.

Par ailleurs, elle souligne le fait « qu'aucun changement ne [pourra] avoir lieu sans une évolution de l'évaluation ». Il est important que les établissements puissent « faire le marketing aux futurs employeurs des compétences des étudiants », ajoute Hanne Leth Andersen. « En cela, le big data et l'IA vont pouvoir nous aider. »

Différents types de contrats de réussite

Réunis par petits groupes, la centaine de participants a échangé pendant la journée sur la construction du contrat de réussite pédagogique et planché sur des cas fictifs d'étudiants inscrits en première année de licence.

« Nous étions là pour répondre à leurs questions », précise Anne-Sophie Barthez. Des acteurs, « enthousiastes » selon elle à « l'idée de rendre cette licence modulaire ».

A l'issue de la journée, les quatre groupes de travail ont présenté différentes propositions de contrats de réussite adaptés au profil, aux appétences et aux contraintes de chacun des élèves fictifs. Ils ont notamment mis en avant la nécessité de :

- bien préciser le projet académique et professionnel de l'étudiant ;
- consolider la compréhension des contenus et des exigences de la formation ;
- proposer un renforcement disciplinaire ou méthodologique à travers par exemple du tutorat par des pairs, des enseignements spécifiques (Mooc, etc.) ;
- en fonction des contraintes (activité professionnelle) ou du projet (entrepreneurial, associatif) de certains étudiants, d'adapter le rythme des cours (distantiel, dispenses d'assiduité…) et les modalités d'évaluation (possibilité de passer les examens à la carte par exemple), voire d'étaler la formation ;
- reconnaître et valoriser le parcours et l'engagement de l'étudiant (associatif notamment) ;
- rappeler les devoirs de l'étudiant à travers la mise en place d'un engagement à être assidu ;
- organiser des rendez-vous réguliers avec l'enseignant-référent, le directeur des études et/ou le responsable du Scuio ;
- convoquer des points d'étape et agir rapidement, dans le but par exemple d'envisager une réorientation.

Ces propositions sont globalement saluées par les lycéens présents dans la salle, attachés au « droit à l'erreur » et à l'idée d'être « mieux accompagnés » et informés dans la construction de leur parcours.

Un réseau social pour prolonger les échanges

Le réseau social « Objectif Réussite », lancé le 01/10/2018 par le Mesri va permettre de prolonger les échanges du séminaire. Pour Frédérique Vidal « il est indispensable de décloisonner les réflexions si on veut déplacer et croiser les points de vue et être capables de s'inspirer les uns les autres ».

Né « d'une demande du terrain », il doit permettre « de fédérer les différents acteurs de la réussite afin d'éviter que les personnes restent seules et que les bonnes pratiques puissent essaimer », précise Marion Petipré. Directrice accompagnement à la gestion de l'innovation pour la réussite des étudiants et coordinatrice de Pareo au sein de l'Université Paris-Descartes, elle a été missionnée par le ministère pour gérer le nouveau réseau social.

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation sont rassemblés dans un ministère depuis le 17/05/2017. Frédérique Vidal en est la ministre.

Général | Gouvernance | Divers

Siège	Rue Descartes, 75005 Paris
Missions	• Proposer et, en liaison avec les autres ministres intéressés, mettre en œuvre la politique du gouvernement dans le domaine de la recherche et de la technologie ; • préparer les décisions du gouvernement relatives à l'attribution des ressources et des moyens alloués par l'État dans le cadre de la mission interministérielle « recherche et enseignement supérieur » ; • participer à la promotion et à la diffusion des nouvelles technologies.
Composantes	• Secrétariat général ; • Dgesip (direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle) ; • DGRI (direction générale de la recherche et de l'innovation) ; • Dgesco (direction générale de l'enseignement scolaire) ; • Igaenr (inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche) ; • Igen (Inspection générale de l'éduction nationale) ; • IGB (inspection générale des bibliothèques).

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
21, rue Descartes
75005 Paris - FRANCE

Fiche n° 2286, créée le 11/07/14 à 04:20

© News Tank 2018 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »